

Radio-Canada

[Français]

M. Juneau m'informe également qu'il rencontrera les membres du conseil d'administration de Radio-Canada incessamment et sera en mesure d'annoncer les décisions du conseil au cours de la semaine prochaine.

[Traduction]

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, dans le cours de sa déclaration à la Chambre, le ministre des Communications (M. Masse) nous a dit qu'un accord était intervenu sur un programme d'aide à l'intention des employés de Radio-Canada qui seront priés de prendre une retraite anticipée. Le ministre des Communications n'a levé là que très légèrement le voile sur ce qui attend la société Radio-Canada et les services qu'elle offre aux Canadiens de tout le pays. Il confirme ainsi qu'il y aura d'importantes mises à pied, certaines permanentes, au sein du personnel de la société Radio-Canada. Dans ce cas, et même s'il n'a pas été aussi précis que je l'aurais voulu et qu'il ne nous a pas fourni de détails sur l'incidence qu'auront sur les émissions offertes aux Canadiens de tout le pays, les compressions budgétaires annoncées il y a quelques semaines dans le mini-budget du ministre des Finances (M. Wilson), je crois que nous pouvons déduire des propos du ministre que l'on réduira considérablement les excellents services de programmation et de diffusion dont bénéficient les Canadiens de tout le pays. Assurément, si des employés sont mis à pied, il faut présumer que ce sera dans les secteurs de la programmation, des informations et des affaires publiques. Nous pouvons présumer que ceux qui perdront leur emploi ne travailleront pas au bureau principal de Radio-Canada ici, à Ottawa, ou dans les grands bureaux régionaux de Toronto ou de Montréal. Il est donc à prévoir que des employés des services de programmation dans des régions comme celles de Windsor, de Winnipeg et de Moncton se trouveront parmi ceux qui perdront leur emploi. Il ne sera donc plus possible de fournir les émissions sur lesquelles les Canadiens de ces régions devraient pouvoir compter aux termes de la mesure législative adoptée par le Parlement.

● (1220)

Un des résultats probables des projets de Radio-Canada et du gouvernement, monsieur le Président, est que les Canadiens devront se contenter de réalisations faites à l'étranger et importées au Canada. On affaiblira ainsi la trame culturelle essentielle au Canada et dont les Canadiens étaient devenus fiers grâce aux efforts de Radio-Canada et au concours des gouvernements libéraux précédents. Les conservateurs sont en train de tout détruire.

En terminant, monsieur le Président, nous aurons beaucoup à dire quand on aura confirmé ce que nous avons déjà de bonnes raisons de soupçonner, soit que la programmation se ressentira des coupures proposées dans le budget conservateur notamment celle des informations et des affaires publiques dans les régions isolées du Canada. Nous aurons une foule d'autres choses à dire quand nous obtiendrons des précisions, mais nous pouvons déjà déduire qu'une institution nationale et essentielle souffrira comme de nombreuses autres du mini-budget conservateur. Les Canadiens en souffriront, car ils perdront les émissions régionales d'information et d'affaires

publiques. Ces coupures abîment la trame culturelle essentielle au Canada et lors des prochaines élections, à cause de la détérioration générale de la situation au Canada et non pas seulement à Radio-Canada, le gouvernement sera condamné par les électeurs canadiens.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, le ministre des Communications (M. Masse) vient de dire à la Chambre que les changements dans la programmation de Radio-Canada ont été faits en consultation avec le président de cet organisme. C'est une belle consultation lorsque le ministre tient un revolver sur la tempe du président et lui dit que, quoi qu'il arrive, son budget sera emputé de 75 millions de dollars.

Nous savons, d'après des renseignements reçus de diverses régions, que Radio-Canada a proposé et mettra en vigueur des compressions importantes du personnel et des services dans la plupart des régions, notamment celles de Winnipeg, Vancouver, Windsor, Moncton et Ottawa. Nous savons que non seulement des gens seront mis à pied, mais que les émissions régionales et locales seront largement sacrifiées au maintien de la programmation nationale. En raison de ces coupures, les objectifs fixés à Radio-Canada par les gouvernements précédents, soit d'augmenter régulièrement et dans une large mesure la production et la diffusion d'émissions canadiennes devront être révisés.

Nous disons, monsieur le Président, que ces coupures vont gravement compromettre l'aptitude de Radio-Canada à fournir le genre de service que les Canadiens attendent de la société nationale. J'espère que le ministre acceptera que le comité permanent des communications et de la culture se réunisse dès que possible pour entendre le président de Radio-Canada, de sorte que nous connaissions les détails que nous n'avons pas encore reçus sur la nature des compressions et celle des programmes qui seront touchés.

M. le Président: Questions.

[Français]

M. Gauthier: Monsieur le Président, j'aimerais poser une question au ministre concernant la production régionale.

Est-ce que le ministre peut assurer cette Chambre que la production régionale de Radio-Canada, je parle des postes de la production dans des endroits comme Winnipeg, l'Ouest canadien, en français, ainsi que la production anglophone au Québec, va être maintenue à la hauteur de celle qui existait depuis, mettons, deux ou trois ans? Est-ce qu'on va améliorer? Est-ce que le programme d'amélioration va se continuer et peut-on s'attendre à ce que le programme quinquennal établi pour favoriser les minorités ainsi que l'implantation de Radio-Canada dans les communautés de plus de 500 personnes va continuer et se terminer?

M. Masse: Monsieur le Président, je puis assurer le député que, premièrement, toutes ces consultations se sont faites dans le cadre de considérations prioritaires pour tout ce qui touche la création aussi bien en régions que dans les réseaux. Deuxièmement, il appartient au président de Radio-Canada de discuter sa proposition avec le conseil d'administration de Radio-Canada et ensuite d'en informer la population.